



Présentation journée des associations 11 octobre 2018



Appel A Projets pour les ASSociations actrices de l'EAU (AAP ASS'EAU)

Gaëlle HIÉLARD

L'Office de l'Eau Martinique exécutif Comité de l'Eau et de la Biodiversité

Créé en 2002, l'ODE Martinique est un établissement public local

→ équivalent Agence de l'Eau (créée en 1964).

Collecte les redevances

Connaissance & suivi des
milieux aquatiques

Information et
sensibilisation

Aides / Subventions

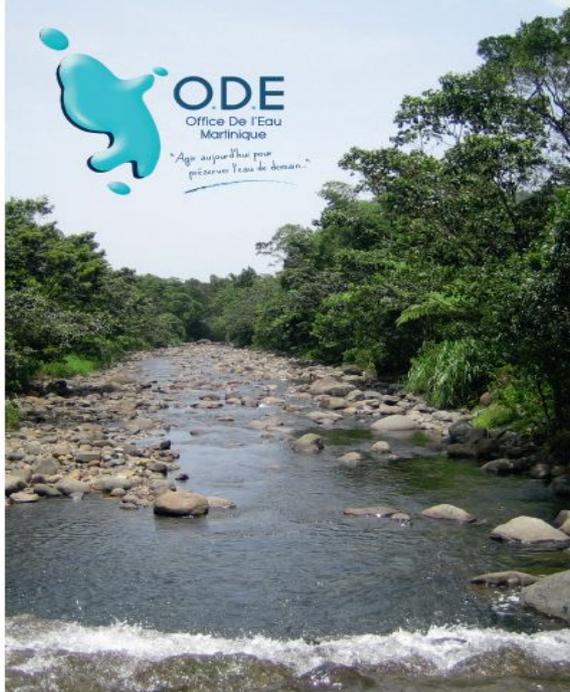
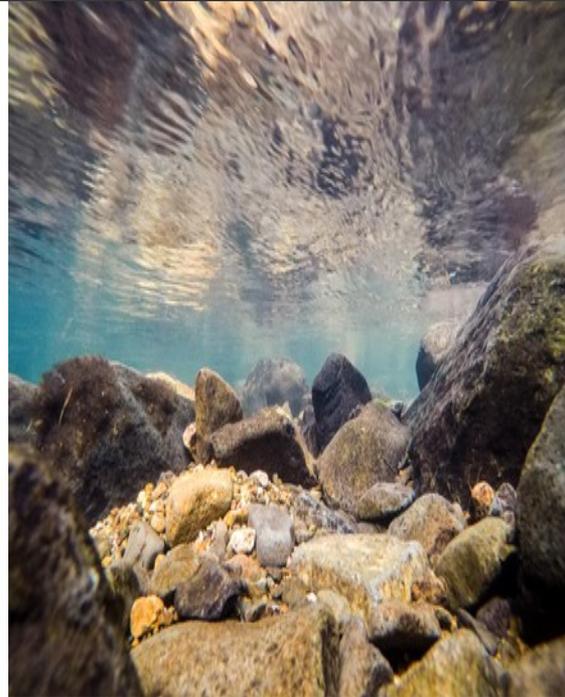
Assistance technique

Coopération Internationale

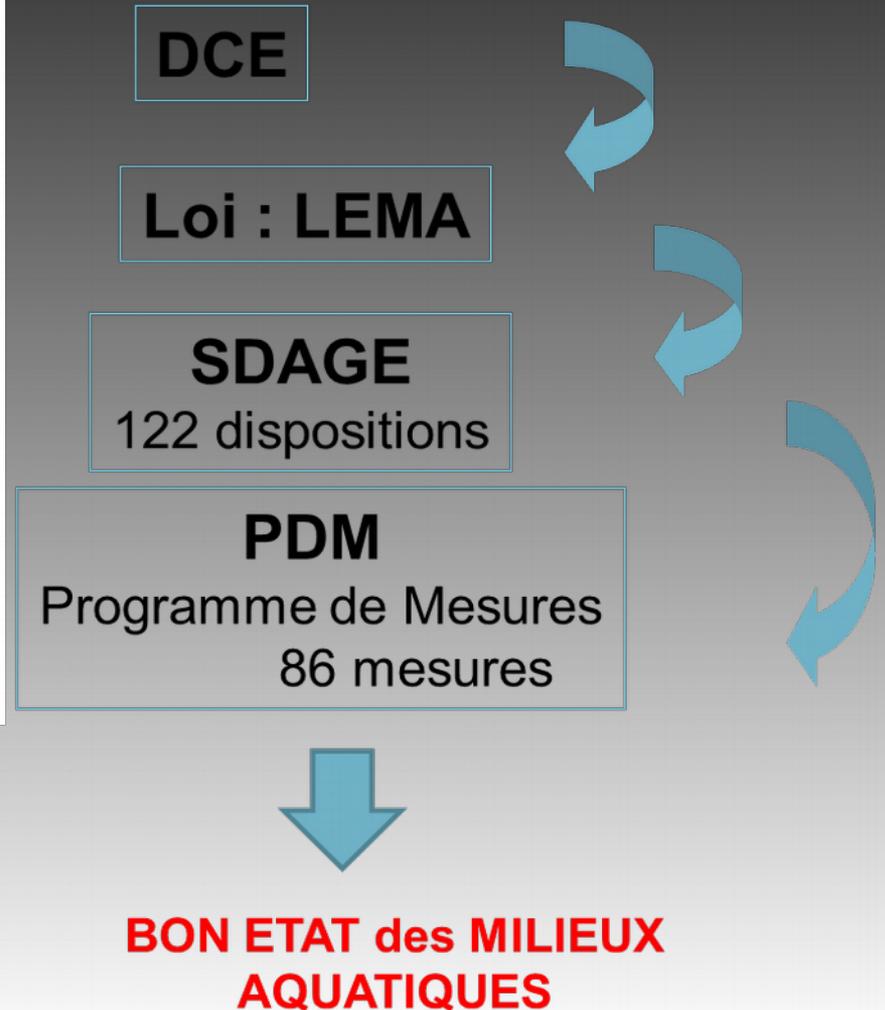
→ L'ODE joue un rôle fondamental en tant qu'organe fédérateur des actions menées dans le cadre de la politique globale de l'eau en Martinique

→ Solidarité géographique (inter-bassins) et financière

Qu'est-ce qu'un milieu aquatique ?



Comment est organisée la Gestion de l'eau en Martinique?



Cycle de la Gestion de l'eau

Mise en œuvre et suivi SDAGE



Le Comité de l'Eau et de la Biodiversité (CEB)

C'est quoi ?

- **Parlement de l'eau**
- **Représentant de tous les usagers de l'eau à l'échelle du bassin:**
 - *Agriculteurs*
 - *Industriels*
 - *Particuliers (collectivités)*
 - *Association (défense environnement, consommateurs)*
 - *Services de l'Etat ...*

Le Comité de l'Eau et de la Biodiversité

A quoi ça sert ?

- *Définit la politique de gestion de l'eau sur le bassin.*

→ Porte le SDAGE

***Et la
consultation
du public
alors ?***



Consultation du public

Quand ?

Du 02 novembre 2018 au 02 mai 2019

- 6 mois pour le public
- 4 mois pour les institutionnels

Par qui ?

Le **Comité de l'Eau et de la Biodiversité** qui délègue à son secrétariat technique : DEAL aidée de l'ODE.

La Consultation du public

De quoi s'agit-il ?

Exercice national et européen obligatoire.

Transparence de la gestion de l'eau + Démocratie participative.

- adhésion du public et des acteurs à la politique de territoire,
- meilleure appropriation des enjeux,
- identification de l'effort collectif.

L'objectif ?

Écrire la politique de l'eau avec tous les acteurs et le public

Consulter le public sur la gestion de l'eau

Pour quoi faire ?

➤ Écrire les grands enjeux du SDAGE :

1. Actualité
2. En adéquation avec les préoccupations des martiniquais

➤ Contextualiser les enjeux d'hier au vu de :

1. La **réglementation** qui évolue :
2. La **politique locale** : collectivité unique,
3. **Sujets transversaux** : changement climatique...

➤  **Faire émerger de nouveaux enjeux.**

➤  **TOUT LE MONDE PRENNE PART A UNE POLITIQUE PUBLIQUE**

Comment répondre ?

➤ Par internet:

<http://www.observatoire-eau-martinique.fr/>

➤ Grâce aux ambassadeurs bleus

➤ Par les points relais:

Mairies, Communauté d'Agglomération, associations partenaires, syndicats, lieux publics, évènementiels...

➤ **AAP ASS'EAU**

Appel à Projets à l'attention **des associations intéressées par la gestion de l'eau et la protection des milieux aquatiques**



Ah C'est le moment où on parle de nous ?!

AAP ASS'EAU

C'est quoi ?

- **Appel à projets** visant à la **sensibilisation des usagers à la protection des milieux aquatiques** de la Martinique
- **Proposer des actions de sensibilisation**
- **Recueillir l'avis du public sur les grands enjeux de l'eau sur le territoire**

Date limite de dépôt des candidatures :

20 novembre 2018

Conditions d'éligibilité ?

- Déroulement du projet : avant le 2 mai 2019
- Présenter un intérêt pour la préservation des milieux aquatiques de la Martinique
- S'adresser au grand public
- Impacter une ou plusieurs zones du territoire martiniquais

Critères de sélection ?

- Spécificité du projet
- Faisabilité du projet
- Rayonnement sur le territoire martiniquais
- Analyse du budget prévisionnel

Sélection?

- **Évaluation et sélection par un jury spécifique** composé de :
 - ❖ La Directrice générale de l'ODE
 - ❖ Un administrateur élu de l'ODE
 - ❖ La Présidente du Comité de l'Eau et de la Biodiversité ou son représentant
 - ❖ La DEAL

- **8 projets maximums retenus**

Financement des projets?

- **Enveloppe budgétaire ODE dédiée** : 50 000 € répartie entre les lauréats
- **Montant subvention attribuée** : déterminé au vu du budget prévisionnel et de son adéquation avec le projet proposé ainsi qu'en fonction du nombre de projets retenus.
- **Convention d'objectifs et de moyens entre l'ODE et l'association** en tant que partenaire **ASS'EAU**.
- **Versements fractionnés** :
 - ❖ 50 % de la subvention accordée à la signature de la convention
 - ❖ Solde sur justification de l'achèvement du projet et des dépenses réalisées

Moyens alloués aux projets ?

L'ODE peut allouer certains moyens, en fonction des disponibilités :

- **Des affiches, plaquettes du SDAGE, des synthèses du SDAGE**
- **De la documentation sur les milieux aquatiques**
- **La présence d'Ambassadeurs Bleus** (étudiants stagiaires de l'ODE spécifiquement recrutés et formés pour mener la consultation du public)
- **L'outil questionnaire destiné à recueillir l'avis du public**
- **L'intervention de représentant(s) du CEB et d'agent(s) ODE pour animer des réunions d'informations sur l'eau et les milieux aquatiques, etc.**

Modalités d'inscription?

- Constitution dossier de candidature
- Une seule candidature possible par association

Retrait des dossiers : site internet de l'ODE

<http://www.eaumartinique.fr>

- Date limite de dépôt de candidature :
mardi 20 novembre 2018 – 12h00

Renseignements complémentaires?

Contacts ODE:

Anthony NICOLAS:

anthony.nicolas@eaumartinique.fr

Yona RAFFIN:

yona.raffin@eaumartinique.fr

Téléphone:

05 96 48 47 20

Alors ?

*Prêts à vous jeter
à l'eau ????*

Des questions ??





Merci de votre attention